PAS-DE-CALAIS

CALAIS

Suicide. — Hier vers onze heures du soir, la nommée Désiré Malet, demeurant rue Jubelin, en Vertrieu chez M. A. Trouvé fils, Frédéric, âgé de 20 ans, pendu à l'aide d'un essuie mains et d'un tablier fixés à un mètre 50 de hauteur.

Malgré tous les soins qui lui furent prodigués immédiatement, ce jeune homme n'a pu être rappelé à la vie.

Attique d'épilepsie. — Hier vers quatre heures du soir, la nommée Dévillé Malet, demeurant rue du Commerce, est tombée d'une attique [illegible]

Elle a été reconduite à son domicile après avoir reçu quelques soins de médecine.

Boulogne-sur-Mer. — L'excellente température dont nous avons l'habitude de jouir ici, pendant la saison d'été, augmente sans cesse le chiffre des touristes qui ont choisi notre ville comme station balnéaire. En effet, depuis 4 ou 5 jours, les paquebots excursionnistes nous ont amené environ 600 visiteurs ; sur ce chiffre, on peut sans exagération compter que plus de 250, trouvant l'air plus frais et pur que celui qu'ils respirent sur les bords de la Tamise, ont définitivement, pour toute la saison, fixé élection de domicile en notre ville.

Parmi les nombreuses et magnifiques promenades, on peut voir le soir, sur la longue jetée de l'Ouest, des centaines de visiteurs, qui viennent assister aux départs et arrivées des grands paquebots, laissant derrière eux d'énormes vagues phosphorescentes faisant l'admiration des étrangers pour qui ce spectacle vraiment grandiose, est encore inconnu.

Aux Bains de mer, on peut voir le soir, sur la longue jetée de l'Ouest, des centaines de visiteurs, qui viennent assister aux départs et arrivées des grands paquebots, laissant derrière eux d'énormes vagues phosphorescentes faisant l'admiration des étrangers pour qui ce spectacle vraiment grandiose, est encore inconnu.

Aux Bains de mer, le soir, de nuit et, viennent s'ajouter les accords harmonieux d'un excellent orchestre, créé par la société Musicale-qui, trois fois par semaine, fait dans les jardins du Casino, les délices des véritables dilettanti. A l'intérieur des grands établissements de bains de mer, les plaisirs ne manquent pas, les bals, concerts et représentations théâtrales se succèdent sans interruption et mettent en belle humeur les esprits les plus morose.

Encore quelques jours et les fameuses montagnes russes qui ont obtenu un si grand succès l'an dernier, vont recommencer leurs émouvantes pérégrinations à la grande joie des nombreux touristes toujours à la recherche de nouvelles distractions qui ne font assurément pas défaut chez nous.

Le 1er juillet doit avoir lieu l'ouverture de la saison d'opéra : les arts étes que l'intelligent fermier, M. Hirschler, a recrutés, assurent encore de bonnes soirées aux habitués du Casino. Le répertoire des pièces qui seront représentées pendant la saison, sera publié dès quelques jours, toutefois nous pouvons annoncer dès maintenant que les pièces les plus en vogue et les derniers succès parisiens, verront le feu de la rampe.

Entre les deux jours de courses de chevaux qui doivent avoir lieu à la fin du mois, une grande cavalcade historique avec des chars d'un dégât et d'une fraîcheur remarquables, sera organisée par M. Hirschler. Des trains de plaisir seront à cette occasion mis en vigueur sur toute les points de la région.

En même temps aura lieu le grand concours de tir aux pigeons qui chaque année se donneur rendez-vous les meilleurs tireurs fréquentant l'hiver le tir de Monte-Carlo.

Les grandes régates internationales organisées par l'[illegible] sont fixées au 10 août ; plus de 25 sociétés se sont déjà fait inscrire.

Comme on le voit, il serait assez difficile de trouver un séjour plus agréable que celui de Boulogne, qui est, d'ailleurs, sans conteste, par sa plage, la plus jolie du littoral, le rendez-vous du *high-life*.

GASTON D...

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 26 Juin 1889

Affaire Castor contre Veluard

Au mois de décembre 1888, est venue devant le tribunal correctionnel de Lille une affaire de contrefaçon intentée par M. Castor, fabricant, fabricant de tissus à Paris, contre MM. Velurd frères, également fabricants de tissus à Lille.

Le tribunal avait condamné MM. Velurd aux dépens et à payer à MM. Castor une somme de dommages-intérêts qui serait fixée ultérieurement.

Hier, l'affaire est encore revenue, et les demandeurs réclamant une somme de 250,000 fr. à titre de dommages-intérêts et pour perturbations apportées dans leurs affaires. En même temps, MM. Castor font poursuivre le graveur M. Baret, chez qui on a trouvé les étiquettes contrefaites.

M. Baret, le prévenu détenu que M. D'hallain, l'un des employés de MM. Velurd, est venu chez lui et a donné une étiquette portant la marque de fabrique de MM. Castor, D'hallain, M. Baret, ajouter une patte au modèle à deux têtes qu'il faisait sur la marque.

Pourquoi, lui demande M. le président, a-t-vous fait cette note au bas de l'étiquette.

— Je n'ai fait pas précisément cela.

— D. Si, vous avez fait quelque chose.

— R. Oui.

— D. Il est singulier que, dans plusieurs modèles d'étiquettes, on a vu votre signature, il y a quelque chose qui ne vous ait pas été demandé ?

— Mon frère, qui est imprimeur comme moi, signe Baret-Dubreucq, moi je signe Baret seulement.

D. Pourquoi avez-vous ajouté une patte au modèle à deux têtes.

R. Je pensais que M. Velurd voulait faire [illegible]

Le président interroge M. D'hallain, qui a été [illegible] par M. Velurd et ensuite interrogé. Il a été chargé en 1885, par un négociant de Catane de faire faire en France des étiquettes portant la marque à deux têtes et à 4 pattes. Mais la maison a sombré le même année.

— Qu'avez-vous fait de ces étiquettes.

— Je les ai gardées.

— *Vous ne savez pas comment était faite la* marque Castor.

— Non.

— D. Il est cependant bien étrange que vous ayez cette marque qui est universellement connue, surtout vous qui êtes dans les tissus.

Un tribunal résumera très bien l'embarras de M. Dhalluin à répondre aux questions adressées par Me Desjardin du barreau de Paris, défenseur de MM. Castor.

Les plaidoiries commencent.

Me Desjardin fait l'historique de la *maison* Castor, et fait part au tribunal des pertes nombreuses que la maison a faites par suite de la concurrence peu honnête qui lui a été préjudiciable. Il résume les conclusions en demandant une somme de 250.000 francs à titre de dommages intérêts et à 10,000 francs pour l'imprimeur.

Me Rauchlin qui défend M. Baret fait entrevoir au tribunal l'impossibilité à ce dernier de vérifier les marques de fabrique de tous les commerçants. Il insiste que son client n'est pas coupable et que c'est à l'instigation de MM. *Velurd qu'il a contrefait la marque de MM. Cas*tor.

Le jugement est remis à quinzaine.

Me COURANT.

LA BELGIQUE

Mons. — Le ballon *l'Hercule* parti dimanche à 8 heures de Mons a atterri, après avoir plané une heure sur la ville, à une lieue du point de départ. Il était monté par M. Glorieux, l'aéronaute si connu accompagné de trois amateurs de la localité. Sous la nacelle pendait le parachute signalé par le M. Glorieux, monté par son lieutenant Stévenard qui opérait ce jour sa cinquième descente à l'aide de cet engin.

Huit jours avant le même ballon parti de la Louvière, descendait M. Glorieux et ses passagers à Maubeuge, tandis que M. Stévenard coupé au parachute à 1200 mètres d'altitude, mettait 17 minutes à retourner à terre en parcourant un trajet descendant de 7 kilomètres.

FAITS DIVERS

LES EMPOISONNEMENTS DE NANCY

L'affaire des empoisonnements de Trombline n'aura, Gabriel Alba, Edouard Alba, Louise Sarrody et Aline Salade sont très mal et ne passeront pas la journée. Une émotion indescriptible règne ici. A Trombaine, on est de plus en plus persuadé qu'il n'y a pas d'accident, mais crime. On commente l'attitude bizarre des parents du marié, qui, après avoir mangé, partirent pour Languevillé, et ne firent même pas prendre des nouvelles de leur fils, alors que le bruit de sa mort courait. On ajoute que quelqu'un a jeté de l'arsenic dans la crème.

La père de la victime vient d'être arrêté.

CRIS SEDITIEUX

Au lieu de l'arrêter, les gens criaient : Bravo ! Pourtant, l'homme poussait un cri qu'en répu- [illegible] blique

On doit considérer comme antipolitique : Et la foule avec lui répétait, avec acmé :

« Vivent le roi, les princes et l'Saxon du Congo »

Sommaire Victor-Vasnier, Paris-Nouveau.

L'ESPRIT DES AUTRES

Un Marseillais arrivé au pied de la tour Eiffel.

— Et autrement on voit loin du haut de votre machine ?

— Oh ! monsieur !...

— Est-ce qu'on voit Marseille ?

— Non.

Le Marseillais sourit de pitié, remet son argent dans sa poche en disant :

— Et ils appellent ça une tour !

***

Dans un salon :

On venait de jouer au piano une partition devant un professeur de physique.

— Qu'en pensez-vous ? lui demande son voisin.

— Je pense que, s'il existait un compteur pour l'ennui, il y a longtemps qu'il aurait éclaté.

BRULE MAISON.

TRIBUNE PUBLIQUE

Question de gymnastique

Le comité de la *Roubaisienne* nous adresse la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur,

Nous lisons dans votre journal de ce jour la lettre de la *Jeunesse Lilloise*. Quoi que l'incident ait été provoqué par un de nos membres et qui nous y soyons restés étrangers jusqu'ici, la *Jeunesse Lilloise* en nous attaquant nous force à lui répondre. Nous le ferons le plus rapidement possible :

La *Jeunesse Lilloise* a eu le grand tort d'envoyer des télégrammes et d'afficher des succès en trasparent en annonçant qu'elle avait le 1er prix *National* en division supérieure et qu'elle possédait le *champion de France*, tandis qu'il n'y a rien de tout cela.

C'est tout ce que M. M... lui reprochait.

Quant à la valeur du concours, le public, sans avoir vu les exercices ne peut guère les apprécier, mais nous lui laissons cependant décider lui-même en lui posant les questions suivantes :

1° Est il plus facile de présenter 90 gymnastes (et non 60) comme le fait la *Roubaisienne*, que d'en présenter six comme l'a fait la *Jeunesse Lilloise* ?

2° Est-ce bien sérieux dans une société prouvent la la force de cette société ?

Pour notre compte, nous trouvons que 90 gymnastes sont bien plus difficiles à préparer que six.

Nous disons aussi qu'en préparant six gymnastes seulement, le reste de la société est négligé et que nous allons contre le but même de notre concours qui est de former le plus de gens possible. Ceci a tellement été compris que depuis 1885, notre Association régionale a adopté le concours en sections avec simultanéité de trois gymnastes et les sociétés étant divisées en trois degrés de force. Pourquoi donc la *Jeunesse Lilloise* a-t-elle abandonné le mode de concours de notre association pour ne présenter que six gymnastes ?

La *Jeunesse Lilloise* annonce gravement qu'il est plus difficile de présenter 6 gymnastes de même force que d'en présenter 60 de forces différentes.

Or, la *Roubaisienne* a présenté 90 gymnastes aux exercices préliminaires d'ensemble et 60 gymnastes aux appareils. Ces derniers étaient divisés en 3 degrés de force ; 1er degré (les plus faibles) 18 gymnastes, 2e degré (les moyens) 28 gymnastes, 3e degré (les plus forts) 16 gymnastes. Tous les gymnastes du même degré étaient d'égale force puisqu'ils exécutaient les mêmes exercices ensemble et 3 à 3. Que veut donc dire la *Jeunesse Lilloise* ? Ajoutons que les exercices exécutés par les 16 gymnastes du 3e degré étaient aussi difficiles que ceux exécutés par les six gymnastes de la *Jeunesse*. Nous acceptrons à cet égard le jugement de n'importe quel professeur de gymnastique.

A quelle page du règlement la *Jeunesse lilloise* a t-elle lu que les six gymnastes pour le concours à devoient être d'égale force, et comment ose-t-elle prétendre que ses six gymnastes l'étaient puisqu'il y a une différence du premier au dernier de plus de trente à 40 points.

Nous espérons aussi que la *Jeunesse lilloise* se trompe involontairement quand elle avance que 2 gymnastes donnaient 5 points au plus. Il ne doit pas avoir regardé le règlement, sans quoi elle aurait vu qu'un gymnaste donnait 50/100 de point, soit pour deux gymnastes 50/100 ou pour cinq 2 points et demi. Il y a une petite différence entre 5/10 de point et 5 points et pour qu'une polémique soit sérieuse, il faut pas commettre de telles erreurs. Nous avons constaté que le gymnaste mis en plus était mauvais, il fera perdre à la section beaucoup plus que les 5/10 de points qu'il lui a fait gagner par sa présence.

La Jeunesse Lilloise dit également que la *Roubaisienne* se repose sur ses lauriers *depuis 1887 ; or, elle oublie que cette der*nière a eu, en 1885, le 1er prix en division supérieure à Arras, qu'elle s'organisé en 1887 le concours régional où elle ne pouvait pas concourir ; elle oublie aussi le concours d'Hautmont en 1888 où la *Roubaisienne* qui ne présentait que 20 gymnastes, obtint le 1er prix d'honneur en tce section et 30 prix individuels dont le premier, tandis que la *Jeunesse Lilloise* ne venait qu'au troisième rang avec 10 prix individuels dont le dernier.

La *Jeunesse Lilloise* porte un défi à la *Roubaisienne*.

Malheureusement, notre Société tient avant tout à préparer sérieusement des sections les plus nombreuses possible et ne se contente pas de réunir six spécialistes ; elle n'a pas de temps à perdre. Elle propose simplement à la *Jeunesse* d'en faire autant qu'elle et de se retrouver dans la même division au concours régional de l'année prochaine.

Si la *Jeunesse Lilloise* s'était contentée de dire qu'elle avait obtenu le premier prix en division supérieure dans le concours A, c'est à dire parmi les sociétés ne présentant que 6 gymnastes et dans le groupe de celles qui n'ont pas encore demandé leur affiliation à l'Union de France et elle avait dit que M. Zuirinck avait été classé le premier parmi les gymnastes de ce groupe.

Monsieur M. de la *Roubaisienne* eût laissé la *Jeunesse Lilloise* jouir en paix de ses succès.

La *Jeunesse lilloise* dit que ce n'est pas sa faute si le public a conlondu les mots *Concours et France* nous lui demanderons si c'est le public qui a fait poser à la porte de son local, la banderolle avec l'inscription suivante : Division supérieure, 1er prix contre 600 sociétés, championnat de France contre 12.000 gymnastes 1er, 3e, 5e, 6e, 8e et 126 prix.

C'est contre cette exagération des sociétés cependant sérieuses de la *Jeunesse lilloise* que Monsieur M. a protesté et se fera un devoir de protester toujours en pareil cas.

C'est aussi cette exagération qui pendant quelques jours a jeté le doute dans le public roubaisien, au sujet de nos propres succès.

Veuillez agréer, monsieur le rédacteur, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour le comité de la Roubaisienne

Le Président,

A. LIBOUTON.

Spectacles et Concerts

Théâtre de Roubaix. — Nous avons en Dimanche et Lundi deux bonnes représentations de la *Tour de Nesle* et des *Pauvres de Paris*, deux pièces mélodramatiques à grand effet sur le public *qui s'intéresse toujours autant aux aventures* de Buridan et de Marguerite de la Tour et à la famille Bernier et du bon Père Planteau.

On a beaucoup applaudi les artistes qui ont joué ces deux pièces avec tout l'entrain et l'ensemble désirables

Citons parmi les plus remarquables MM. Marchail et Olivier et Mmes Delaine et Piquet qui ont droit à tous nos éloges

Les spectacles étaient terminés dimanche par *Gérald-Bernard* et lundi par *Les Tribulations du Pince-Nez*, deux pièces dont nous avons rendu *compte*.

Le public s'y est fort diverti et a fait fête à Mme G. Granville et M. Olivier ainsi qu'à leurs camarades qui les secondent on ne peut mieux

Ce soir relâche pour la répétition générale *d'Orphée aux Enfers*, dont la première a l'eu dimanche.

C. D. F.

Programmes des Théâtres Concerts

Voici le programme du concert qui aura lieu aujourd'hui, jeudi, de 8 heures 1/2 à 10 heures du soir, boulevard Gambetta, en face l'Hippodrome pour l'Union des Trompettes (Fanfare de cavalerie), qui exécutera deux morceaux après la Fanfare de Beaurepaire et les Mélomanes.

1° La Fête du Centenaire, de M. Ch. Dubois, morceau imposé pour le concours de Paris des 7, 8 et 9 juin.

2° Une sonnerie pour trompettes, de M. A. Broutin, morceau au choix pour le même concours.

THÉATRE DE ROUBAIX (Direction L. Boquet) Aujourd'hui, 27 juin 1889, relâche pour les répétitions de

ORPHEE AUX ENFERS

Opéra Féerie en 4 actes et 4 Tableaux. — Paroles d'Hector Crémieux

Musique de Jacques Offenbach

Décors entièrement nouveaux par M. Velasco. — Costumes nouveaux de la maison Crétaux. — Cartonnage de la maison Hallé. — Trucs de M. Alfred V...

La représentation dimanche prochain 30 juin.

KERMESSES

30 Juin. — Moulins-Lille, Mons-en-Baroeul, Marquette, Fâches, Lomme, Bauvin, Gruson, Hantay, Illies, Linselles.

UN CONSEIL PAR JOUR

Sirop de Groseilles

Exprimer le jus des groseilles et l'additionner d'un peu d'eau au le passant.

Ajouter un kilogr. de sucre cassé en petits morceaux pour 500 grammes de jus de fruits. Faire bouillir ce sirop et le mettre en bouteille.

Si l'on ajoute au sirop du jus de cerises ou de framboises il ne sera que meilleur.

BONHOMME FRANKLIN.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissances du 25 juin

Amélia Marsille, rue du Luxembourg, cour Varem. — Germaine Walrelos, rue de l'Epeule, 41. — Arthur Delneufcourt, rue Ste-Thérèse pour Bernard. — Henri, Delerain, sentier de la Pensée Mauvaise. — Juliette Dessenne, rue des Longues Haies. — Albertine Dutilleul, 124 rue Monnaie, place Beaucourt. — Marie Vandaele, rue de l'Epeule, 41. — Arthur Verscoulre, rue Gollerie, 30. — Mathilde et Jeanne Vanzeyptocck, rue de Napies, cour Mazure. — Olive Ghesquier, rue de Napies. — Raymond Bénard, rue de Jean, 22. — Angèle Dubar, Hôtel-Dieu. — Désiré Vanstere, Hôtel Dieu.

Décès

Marie Mengay, 25 ans 9 mois, Hôtel Dieu. — Joséphine Delattre, 8 mois, rue de l'Epeuli, 105. — Rémi Carlier, 4 mois, rue de Villars, 13 — Marie Lathuez, 57 ans, à l'Hospice. — Alphonsine Hoverd, 6 mois, rue de Soubise, cour Vallez. — Albert Marlieux, 9 mois, rue Turgot, 19.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

Naissances du 25 Juin

Alfred Bonne, rue de Renaix. — Edouard Vaël, Blanc Seau. — Georges Vandenbrouck, rue des Urulines. — Julien Dupont, rue de la Halle. — Thérèse Thiberghien, Croix Rouge.

Décès

Jules Dupont, 40 ans, rue de Dunkerque.

LE TEMPS

JOURNÉE DU 26 JUIN 1889

Baromètre : à 0 heures du matin, 763 mm. 3 (entre 760 et variable). Hauteur depuis la veille : 0 mm. 1 à 0 heures du soir, 763.

Thermomètre : à 0 heures du matin, — 3° au dessus de 0 ; à 6 heures du soir, 28° ; à minuit, 19° 5.

Par Dépêche

Observatoire de Paris, 25 juin, 1 h. s.

Temps probable pour aujourd'hui : vent d'entre Est et Nord, temps chaud, orageux.

NÉVRALGIES
MIGRAINES, INSOMNIES, ETC.
PILULES Anti-Névralgiques du Dr HAMILTON
Ne contiennent ni Morphine, ni Opium, ni Quinine, ni Sels de Quinine
Pas de Stupéfiant, pas de Poison
Ne constituent pas une Spécialité Pharmaceutique
Ne constituent pas une Spécialité Pharmaceutique
Ne constituent pas une Spécialité Pharmaceutique